

WEBINAIRE • MERCREDI 16 NOVEMBRE • 15H30 à 17H00

Mon espace santé

Anne LORIN

Responsable de mission
ANS

Thomas GAY

Responsable de projet Convergence
ANS

Nathalie BAUDINIÈRE

Responsable de mission
ANS



Bonnes pratiques



1. Communiquer via Livestorm

- Tout au long de la présentation, vos micros et caméras sont coupés : le chat permettra de dialoguer et de poser les questions.

2. Revoir le webinaire et le support de présentation

- Ce webinaire est enregistré.
- Il sera mis en ligne prochainement sur le portail industriels de l'ANS avec le support de présentation
<https://industriels.esante.gouv.fr/journees-nationales-des-industriels>
- Indiquez votre email dans les commentaires si vous souhaitez recevoir le support de présentation dès la fin du webinaire.

Ordre du jour

1. Mon espace santé : actualités
2. Focus sur le catalogue de service : processus de référencement – Convergence
3. Focus sur le service Ecoscore des applis de santé
4. Temps d'échange
5. Liens utiles

1. Mon espace santé : actualités

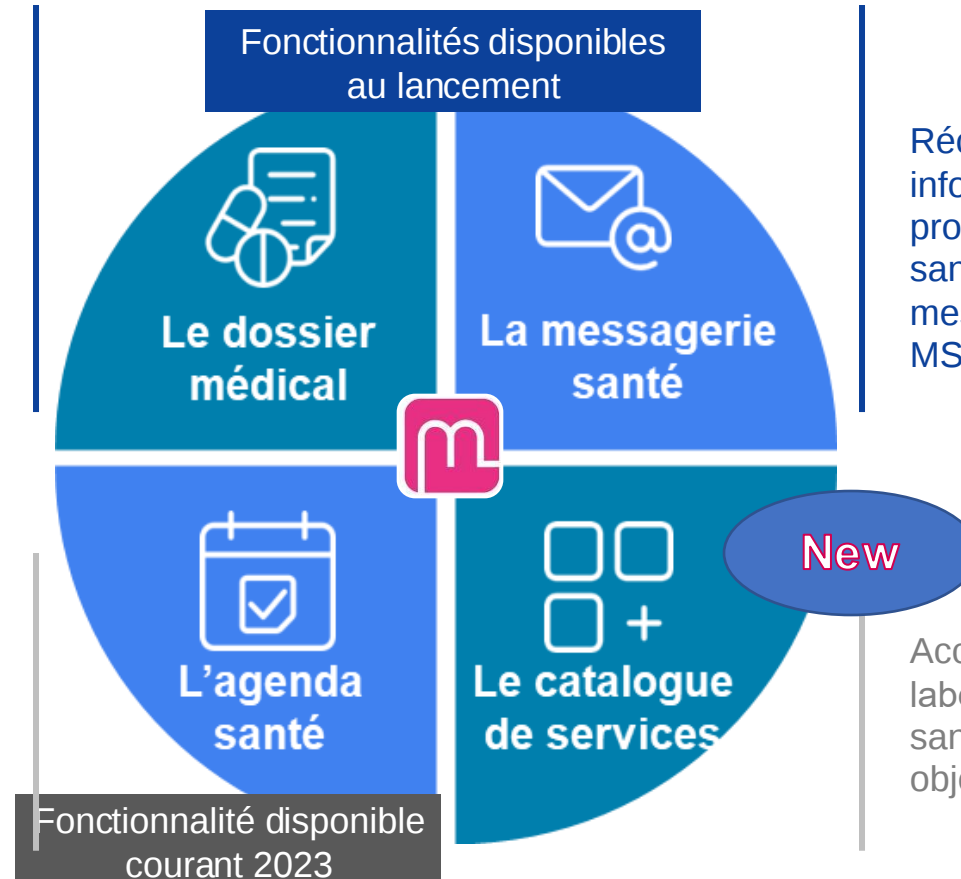


● Mon espace santé

Quelles fonctionnalités pour **Mon espace santé** ?

- **Documents de santé (« coffre-fort »)** : Consultation et alimentation des **documents** par l'utilisateur et ses PS (VSM, ordonnances, CR d'hospitalisation, résultats biologiques...). Cette brique s'appuie sur l'actuel **DMP** dont l'historique est repris pour les anciens utilisateurs. Consultable par les PS selon les autorisations habituelles. Volet de synthèse médicale établi par le médecin traitant, à terme en données structurées.
- **Profil médical** : Alimentation par l'utilisateur de ses antécédents médicaux, vaccinations, allergies, mesures de santé. Certains items peuvent être complétés par les PS. La synthèse du profil médical est partageable avec les PS via la synthèse éditée par l'utilisateur.

Agrégations des événements liés au parcours de soin de l'utilisateur via un agenda.



Réception en toute sécurité des informations personnelles en provenance des professionnels de santé de l'utilisateur via un service de messagerie sécurisée de santé MSSanté.

Accès à des applications de santé labellisées par l'Etat via un « store » santé (portails patients, applications et objets connectés référencés).

Point de situation sur le déploiement de Mon espace santé



69 millions de bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie français¹ ont été informés par e-mail (77%) et par courrier (23%), de la création automatique prochaine de leur profil Mon espace santé.



Moins de 2% des personnes se sont opposées à la création de leur espace et depuis la mi-juillet, **65,4 millions d'assurés** en sont désormais dotés.



Cela signifie que **plus de 98% des français** peuvent d'ores et déjà recevoir un document de santé ou un message à la sortie d'un épisode de soin.

1. Les bénéficiaires du régime général et de la MSA de 3 départements (Haute-Garonne, Loire-Atlantique, Somme) ont été adressés en août et septembre 2021 pendant la phase pilote, puis l'ensemble des bénéficiaires d'un régime d'assurance maladie français entre fin janvier et début avril 2022, lors du déploiement national.

2. Le nombre d'espaces tient compte des fermetures demandées post-crédation automatiques et des courriers et mails non distribués qui n'ont pas fait l'objet d'ouverture automatique.

Des usages concrets sur le terrain !



7,2 millions d'utilisateurs ont activé le service, soit plus de **10% des personnes**.
Et chaque mois ils sont de plus en plus nombreux : **+ 600 000 activations en moyenne chaque mois depuis le mois de mai. L'application a été téléchargée 600 000 fois.**

Des usages concrets du service :



- **Plus de 7,2 millions de documents ajoutés** par les utilisateurs dans leur dossier médical depuis février 2022 dont des certificats médicaux, leurs directives anticipées, des résultats de biologie, ...
- **42% d'entre eux ont ajouté au moins une mesure** (poids, taille, tension...) dans leur profil médical
- **+5000 messages** échangés avec leurs professionnels de santé

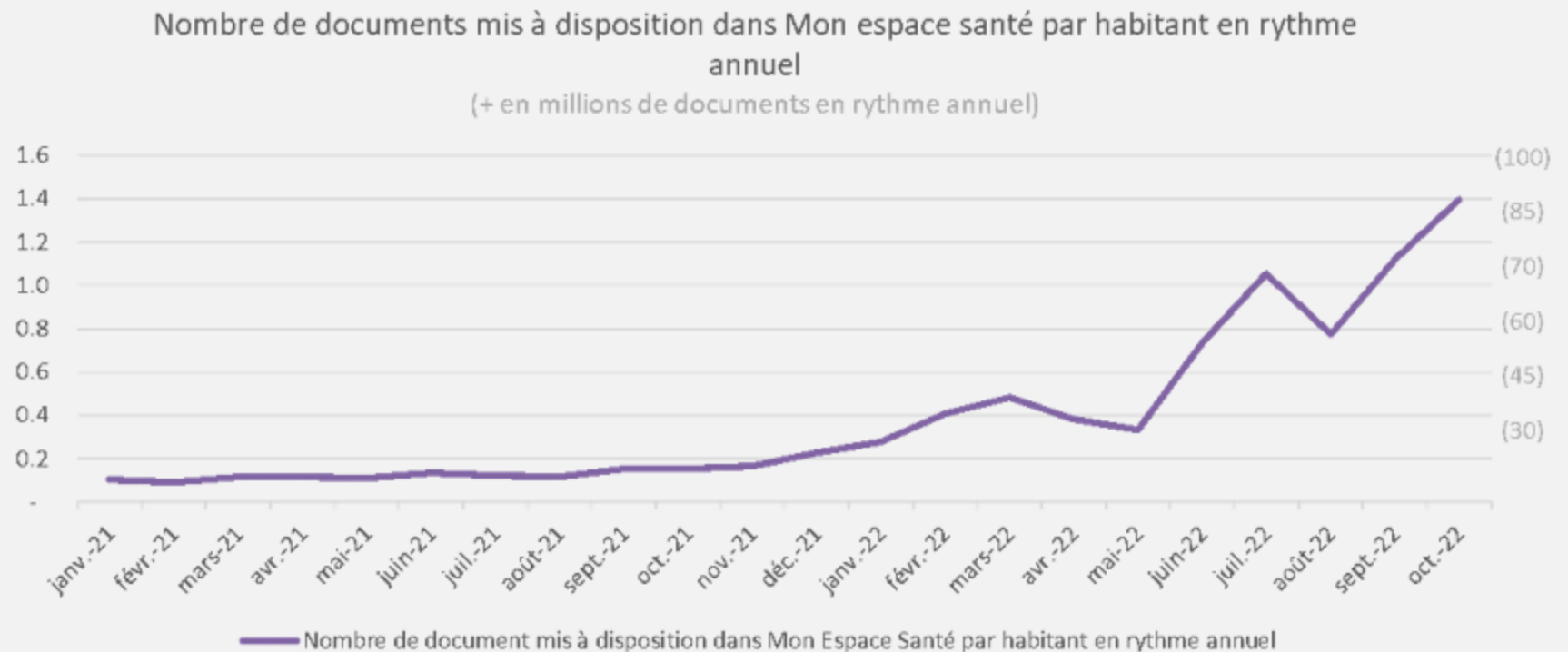
Les utilisateurs consultent leur espace régulièrement => 30% des visiteurs reviennent d'un mois à l'autre.

La dynamique est lancée et prometteuse !



**Depuis janvier
22,
25 millions de
documents
envoyés aux
patients dans
Mon espace
santé**

**→ 2 X plus en 10
mois qu'en 10
ans**



La dynamique est lancée et prometteuse !

Alimentation de DMP (hors alimentations SI-DEP) entre janvier 2022 et septembre 2022



Établissements sanitaires

271 683 janv-2022 → 1 414 091 sept-2022 + 420 %



Professionnels de santé libéraux

31 906 janv-2022 → 119 461 sept-2022 + 274 %



Laboratoires de biologie médicale

342 952 janv-2022 → 1 731 402 sept-2022 + 405 %

Alimentation de documents (hors alimentations SI-DEP) entre janvier 2022 et septembre 2022



Établissements sanitaires

526 251 janv-2022 → 2 941 686 sept-2022 + 459 %



Professionnels de santé libéraux

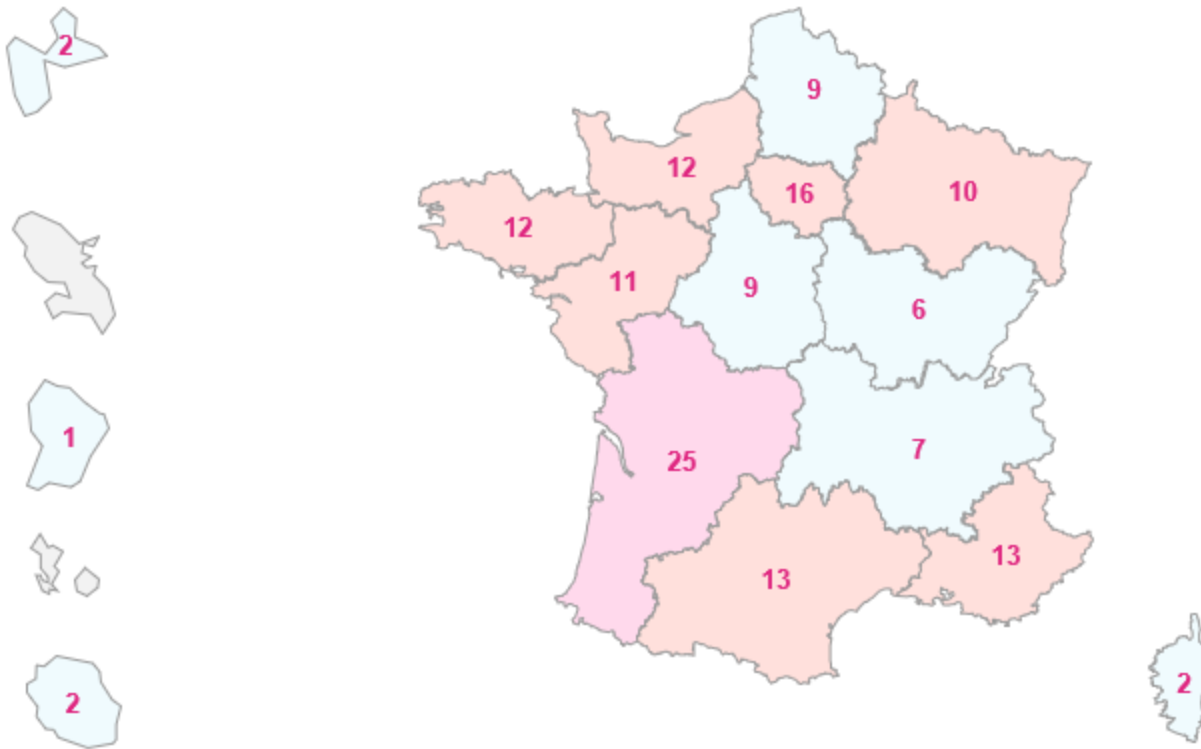
43 282 janv-2022 → 164 848 sept-2022 + 281 %



Laboratoires de biologie médicale

500 714 janv-2022 → 2 484 797 sept-2022 + 396 %

150 établissements pilotes ont relevé le défi !



Diversité des établissements pilotes

- **Volume d'activité** : des petites structures, des centres hospitaliers.
- **Type d'activité** : MCO, PSY, SSR, HAD
- **Type de structure** : publique, privée, privée à but non lucratif
- **Niveau de maturité technique**

Quels sont les usages déployés sur le terrain ?

Transmission de documents de sortie (CRO, LDL,...)



Quels usages ?



Sortie des patients pris en charge à l'hôpital (consultation ou en hospitalisation)



Transmission via Mon espace santé des documents relatifs à la prise en charge du patient

Concrètement :

- Alimentation du DMP et envoi vers la messagerie de Mon espace santé des documents réglementaires (CSP et arrêté du 26 avril 2022)
- Alimentation du DMP et envoi vers la messagerie de Mon espace santé d'autres types de documents relatifs à la prise en charge : informations sur les dispositifs médicaux implantés, projets thérapeutiques, ...



Quels travaux menés pour les déployer ?

- 1
- 2
- 3

Présentation en CME : pour arbitrer et valider les documents envoyés aux patients

Paramétrages techniques :

- Ces usages sont souvent automatisés avec des envois automatiques dès la validation des documents dans le DPI (souvent réalisés grâce à une PFI).
- En attendant l'automatisation, il est possible de démarrer ces usages manuellement. Les secrétariats sont en général à la manœuvre.

Organisation des équipes :

- Formation des secrétariats à MES et aux outils de l'établissement permettant d'interagir avec MES
- Sensibilisation des professionnels de santé du service
- Sensibilisation des patients



Quels gains identifiés ?

Côté patient : le patient est acteur principal de sa santé en accédant rapidement à ses documents de santé

Côté établissement : moins d'appels et sollicitations au sein des secrétariats afin d'obtenir des documents relatifs à leur prise en charge

Quels sont les usages déployés sur le terrain ?

Les usages médico administratifs



Quels usages ?



Sécurisation d'usages médico administratifs préexistants au sein de l'établissement



Dématérialisation des usages papiers existants au sein de l'établissement

Concrètement, quelques exemples :

- Envoi des convocations et confirmations de RDV
- Envoi des consignes préopératoires
- Envoi du lien vers un questionnaire de satisfaction
- Gestion de la préadmission via des échanges avec la messagerie de Mon espace santé
- Envoi des dossier médicaux suite à une demande d'un patient



Quels travaux menés pour les déployer ?

1

Ateliers avec les représentants des personnels administratifs et médico administratifs : définir les usages les plus pertinents (priorité sur flux important et standardisation des documents)

2

Paramétrages techniques :

- Usages souvent automatisés à partir de BAL orga ou applicatives (manuel possible)
- Paramétrage des BAL avec les acteurs impliqués (secrétariats, admissions, bureaux admissions) : accusé de lecture, clôture de la conversation, redirection des retours, etc

3

Organisation des équipes : gestion des retours patients, définition des circuits alternatifs, formation du personnel impliqués dans les usages, sensibilisation du personnel, sensibilisation des patients



Quels gains identifiés?

Côté patient :

- Accès facile et rapide aux informations
- Sécurisation des canaux de communication qui permet d'assurer l'exhaustivité et la fiabilisation des informations

Côté établissement :

- Gain de temps pour les secrétariats : moins de plis postaux, moins d'appels des patients.
- Ces usages peuvent s'inscrire dans la démarche RSE des établissements

Quels sont les usages déployés sur le terrain ?

Usages de suivi médical : interactions entre PS et patients



Quels usages ?



Sécurisation d'usages de suivi médical existants déjà entre professionnel de santé et patient (suivi d'une plaie par exemple)



Mise en place de **nouveaux usages de suivi** entre professionnels de santé et patient

Concrètement, quelques exemples :

- Suivi post opératoire avec envoi de consignes et conduites à tenir et possibilité pour les patients de répondre à la conversation en évoquant leur état de santé
- Echanges entre le dermatologue et le patient afin de pouvoir planifier un premier rendez-vous et éviter hospitalisation en urgence
- Adaptation des ordonnances suite à la réception de résultats d'examens dans le cas des patients chroniques : oncologie, diabète, etc.
- Echanges entre patients et professionnels à propos de la prise en charge : suivi grossesse, psychiatrie



Quels travaux menés pour les déployer ?

1

Ateliers avec le personnel médical des services concernés : définir les usages et circuits pertinents

2

Paramétrage technique :

- Interactions manuelles entre PS et patients (qui peuvent cependant avoir lieu après un envoi automatique)
- Paramétrage des BAL (nominatives ou organisationnelles), accusé de lecture;

3

Organisation des équipes : gestion des retours patients, définition des circuits alternatifs, sensibilisation du personnel, sensibilisation de patients



Quels gains identifiés ?

Côté patient :

- Meilleure qualité de la prise en charge
- Le patient peut rapidement partager des informations avec les PS

Côté établissement :

- Les PS peuvent rapidement réagir en fonction de la réception de nouvelles informations
- Moins d'appels pour obtenir des informations

Quelles sont les bonnes pratiques à retenir ?

Déployer les procédures d'identito-vigilance est un prérequis

L'INS avant tout !

Pourquoi c'est important ?

- Fiabilise l'identification numérique d'un patient, tout au long de son parcours de santé, et permet à tous les acteurs de sa prise en charge d'alimenter son dossier avec les documents le concernant et de rattacher simplement des documents reçus sur 1 patient à 1 dossier existant
- Depuis le 1er janvier 2021, toute donnée de santé doit être référencée avec l'INS.



Concrètement en établissement

Des travaux techniques avec les éditeurs

1

Déploiement d'une **solution maître des identités INS compatible** référencée Ségur : appel au téléservice INSi

2

Propagation de l'INS dans l'ensemble des applications du SIH nécessaires : capacité de recevoir et rediffuser l'INS si besoin

Des travaux organisationnels d'identito vigilance

1

Application des règles du **référentiel national d'identito vigilance** dans la structure

2

Formalisation d'une **politique institutionnelle d'identification de l'utilisateur** et mise en place d'une gouvernance dédiée.

3

Sensibilisation et formation du personnel impliqué
Sensibilisation des usagers

Quelles sont les bonnes pratiques à retenir ?

Anticiper les travaux techniques

Anticiper l'automatisation des usages réglementaires et médico administratifs avec les éditeurs

Constat

- La portée des cas d'usage dépend de la **capacité des solutions à automatiser les usages**, notamment pour les usages réglementaires de transmission des documents de sortie et dans le cas des usages administratifs / qualité (dématérialisation/sécurisation de certains usages existants)
- Le démarrage d'usages réglementaires ou administratifs en **manuel demande du temps aux équipes** (PS, secrétariats)

Recommandation

Anticiper au plus tôt les chantiers techniques avec les éditeurs/ équipes internes :

- **Alimentation automatique du DMP**
- **Équipement et niveau d'intégration de la MSSanté dans le SIH**
- **Capacité d'envoyer des documents / messages automatiquement vers la messagerie de Mon espace santé**

Anticiper les paramétrages et la gestion des usages vers la messagerie de Mon espace santé

Constat

La dématérialisation de certains usages papiers requiert de se projeter sur les impacts organisationnels et techniques de l'ouverture de ces nouveaux canaux pour la **gestion des retours**

Recommandation

Arbitrer les **paramétrages techniques et la gestion organisationnelle** qui en découle en amont de la mise en place des usages :

- Souhaite-t-on recevoir un accusé de réception ? un accusé de lecture ?
- Quelle BAL réceptionne et gère les retours de non distribution / ou retours patients ?
- Veut-on bloquer la conversation avec l'usager, ou laisser la possibilité à l'usager de répondre ?
- Quelles ressources sont en charge de la gestion des retours ?

Les évolutions Mon espace santé disponibles



« **Mon histoire de santé** » propose une vue chronologique détaillée et lisible des événements de santé de l'utilisateur issus des remboursements de l'Assurance maladie



Possibilité d'un **classement personnalisé** des documents santé dans le dossier médical



Une **gestion simplifiée de la confidentialité du profil** (accès aux documents par les professionnels) pour répondre aux attentes des utilisateurs



Depuis T2 2022, les **notifications sont groupées sur 24h** (si plusieurs actions sujettes à une notification ont eu lieu dans la même journée, elles sont regroupées sous une seule notification envoyée à l'utilisateur)



La rubrique vaccination affiche désormais le **calendrier vaccinal officiel** avec, selon l'âge de l'utilisateur, les prochains vaccins à réaliser.

Les évolutions Mon espace santé intégrées dans la roadmap



D'ici la fin de l'année : la **biométrie** (lecture d'empreinte digitale, reconnaissance faciale) pour se connecter à l'application mobile plus simplement et toute sécurité.



En 2023 : un **agenda médical** pour centraliser ses rendez-vous médicaux (renseignés manuellement ou issus d'applications référencées) et bénéficier de rappels pour les vaccins et dépistages recommandés.



Les **notifications email** sont retravaillées pour que le « wording » soit plus clair et « rassurant » et le design sera amélioré



L'intégration d'une fonctionnalité pour les aidants est prévue dans la roadmap.
Ajout de rôle en cours dans la matrice d'habilitation pour les professionnels du médico social (tuteurs...) à horizon 2023.

La boîtes à outils Mon espace santé



Consulter la boîte à outils
Mon espace santé

L'enjeu de l'inclusion numérique au cœur de la stratégie de déploiement

Des constats forts



13 millions de Français souffrent de **fracture numérique** soit **17%** de la population française. Cette fracture numérique est associée à d'autres fractures : sociale, économique, géographique,...



L'enjeu d'accompagnement concerne aussi les personnes « **à l'aise avec le numérique** » pour démocratiser et sécuriser les usages utiles du numérique en santé.



Des actions concrètes pour y répondre



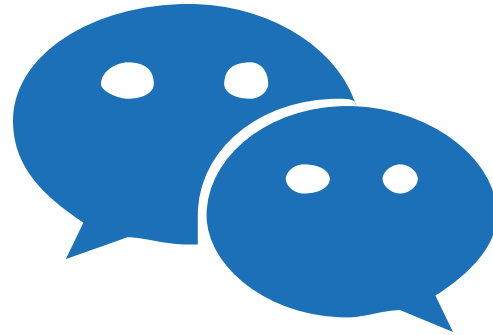
Créer un réseau d'acteurs partenaires **Mon espace santé engagés dans l'accompagnement des citoyens**

L'objectif est de créer un réseau de proximité de structures et de professionnels ou bénévoles sur tout le territoire, qui aident les citoyens à prendre en main Mon espace santé, notamment ceux les plus éloignés du numérique.

Renforcer la sensibilisation des professionnels de santé



● Mon espace santé



**Temps d'échange
Avez-vous des questions ?**

2. Focus sur le catalogue de service : Processus de référencement - Convergence

- Le catalogue de service : présentation

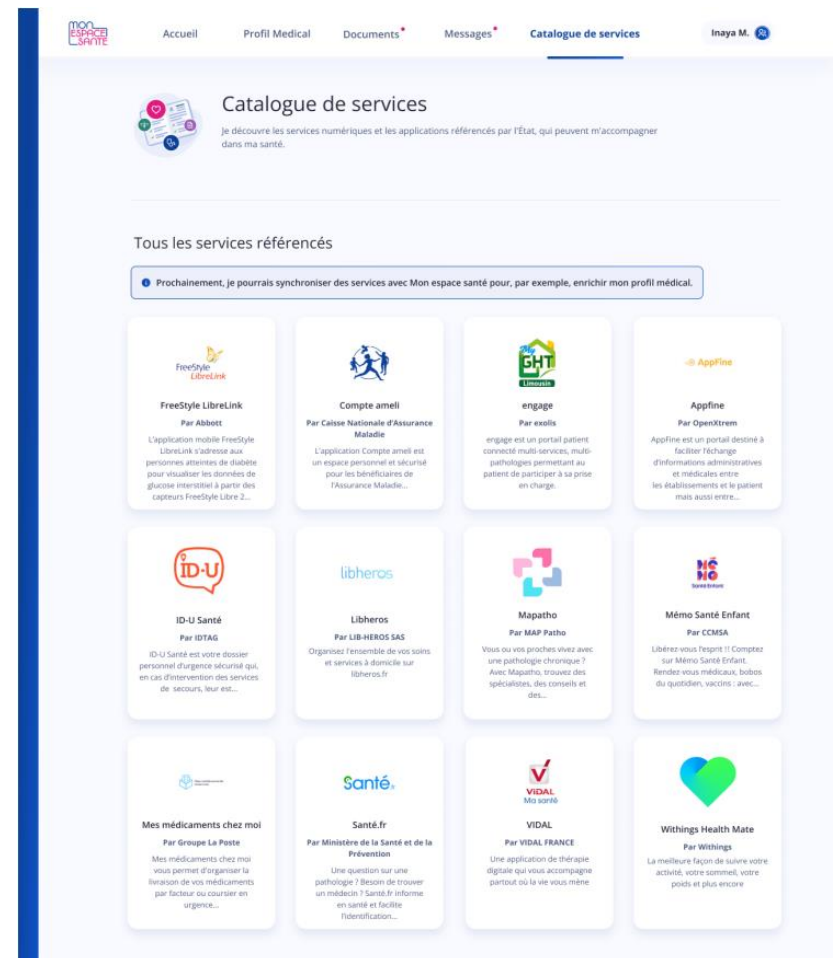
Lancement du catalogue de services le 3 novembre 2022

Mon espace santé propose depuis le 3 novembre à tous ses utilisateurs un catalogue de services numériques référencés par les pouvoirs publics, services numériques utiles pour les accompagner au quotidien dans la santé. leur bien-être ou le maintien de l'autonomie.

Ces services référencés respectent plus de 150 exigences d'interopérabilité, d'urbanisation, de la sécurité et de l'éthique, en lien avec la doctrine du numérique en santé.

12 sites et applications ont référencées à date

Appfine (Openxtrem), Compte Ameli (Assurance Maladie), FreeStyle LibreLink (Abbott), ID-U Santé IDTAG, Libheros.fr, Mapatho, Mémo Santé Enfant, Mes médicaments chez moi (Groupe La Poste), MyGHT Limousin (Exolis)Santé.fr, Vidal Ma santé, Withings Health Mate.



Les services numériques éligibles

Les services numériques éligibles doivent :

- s'adresser aux usagers (patients/citoyens)
- être édités par des acteurs publics ou privés,
- dans les secteurs sanitaires (santé et bien-être), médico-social et social.

Les services numériques éligibles sont les suivants:

- Sites web
- Applications mobiles

Les services numériques éligibles peuvent être :

- Reliés ou non à un ou plusieurs objets connectés
- Gratuits ou payants
- Des dispositifs médicaux ou non

Les 6 étapes du processus de référencement 1/2

Etape 1

Auto-évaluation de la conformité de sa solution

Avant de déposer sa candidature officiellement sur le portail éditeurs, l'éditeur doit évaluer la conformité de sa solution en répondant

- aux questionnaires d'interopérabilité, de sécurité et d'urbanisation
- à un référentiel d'exigences éthique et déposer les preuves attendues pour ce questionnaires



Etape 2

Dépôt de candidature sur le site du GIE SV

Une fois l'auto-évaluation faite sur la plateforme Convergence, l'éditeur doit se rendre sur le site editeurs.monespacesante.fr pour déposer son dossier de référencement comprenant :

- Le résultats des évaluations opérées sur la plateforme Convergence
- La référence du produit déclaré sur la plateforme Convergence
- Le questionnaire RGPD



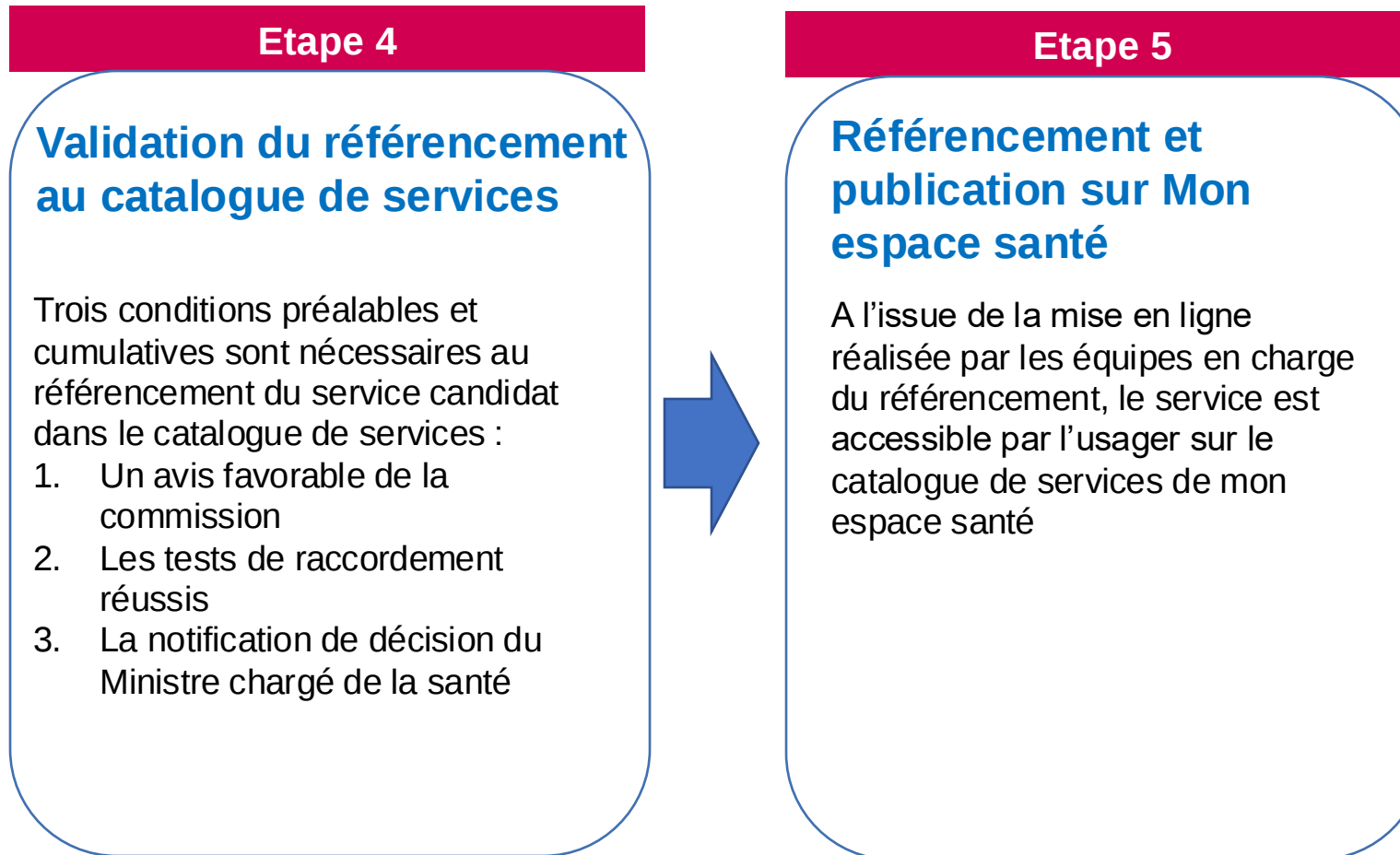
Etape 3

Vérification de la demande par des auditeurs

Temps 1 : après réception de l'intégralité du dossier demandé, il est procédé à une analyse de la recevabilité administrative. L'éditeur est notifié de la validation de la recevabilité administrative de la demande dans les meilleurs délais.

Temps 2 : une fois la recevabilité administrative de la demande confirmée, les déclarations de l'éditeur font l'objet d'une évaluation par des auditeurs experts sur la base des critères préalablement définis

Les 5 étapes du processus de référencement 2/2



- Le catalogue de service : présentation de la plateforme Convergence

La présentation de la plateforme Convergence

La plateforme Convergence offre **3 services essentiels** pour les industriels de la e-santé :

1. **Un service d'évaluation de la maturité** de leurs solutions à la Doctrine du Numérique en Santé pour poser un diagnostic et construire une feuille de route afin d'atteindre les objectifs de la Doctrine
2. **Un service d'évaluation de la conformité** de leurs solutions pour les faire référencer aux dispositifs médicaux numériques
3. **Un service d'évaluation de la conformité** de leurs solutions et de dépôt de preuves pour les faire référencer au catalogue de services de Mon espace santé

- Le catalogue de service : les 3 notions clés de la plateforme Convergence

Les 3 notions clés de la plateforme Convergence

PARCOURS

La nouvelle plateforme est construite autour de **parcours** dont :

- Parcours Mon espace santé
- Parcours Certification des dispositifs numériques médicaux
- Parcours Doctrine du Numérique en Santé

DEMARCHE

A ces parcours sont rattachés des **démarches** :

- **Pour le parcours Mon espace santé :**
 - La démarche Référencement sans échange de données
 - La démarche Référencement avec échange de données

PRODUIT

L'utilisateur va lier le **produit** qu'il a créé sur la plateforme à ces démarches :

- Soit il crée un produit et le lie à une démarche d'un parcours
- Soit il entre dans un parcours et sélectionne une démarche et il rattache à cette démarche un produit qu'il a déjà créé ou en crée un nouveau

- Le catalogue de service : démonstration du cas d'usage pour Mon espace santé

La démonstration du cas d'usage Mon espace santé

Cas d'usage

Evaluation de la conformité de la solution pour la faire référencer au catalogue de services de Mon espace santé



Pour le référencement au catalogue de services de Mon espace santé, l'industriel doit :

- Évaluer la maturité et la conformité de vos produits au regard des questionnaires de référencement
- Déposer les preuves attestant de la maturité de votre produit

Les 3 étapes à suivre

1. Il ajoute un produit ou sélectionne un produit déjà existant et vous le rattachez à une des deux démarches de référencement avec ou sans échange de données avec Mon espace santé
2. Il évalue la conformité de votre produit en répondant aux questionnaires d'interopérabilité, de sécurité et d'urbanisation ainsi qu'au questionnaire éthique et déposez les preuves attendues pour ce questionnaire
3. Il récupère la référence du produit déclaré et le résultat de l'évaluation sur la plateforme Convergence et les transmet au GIE SESAM-Vitale

[Accès à la démonstration](#)

- Le catalogue de service : l'accompagnement

L'accompagnement

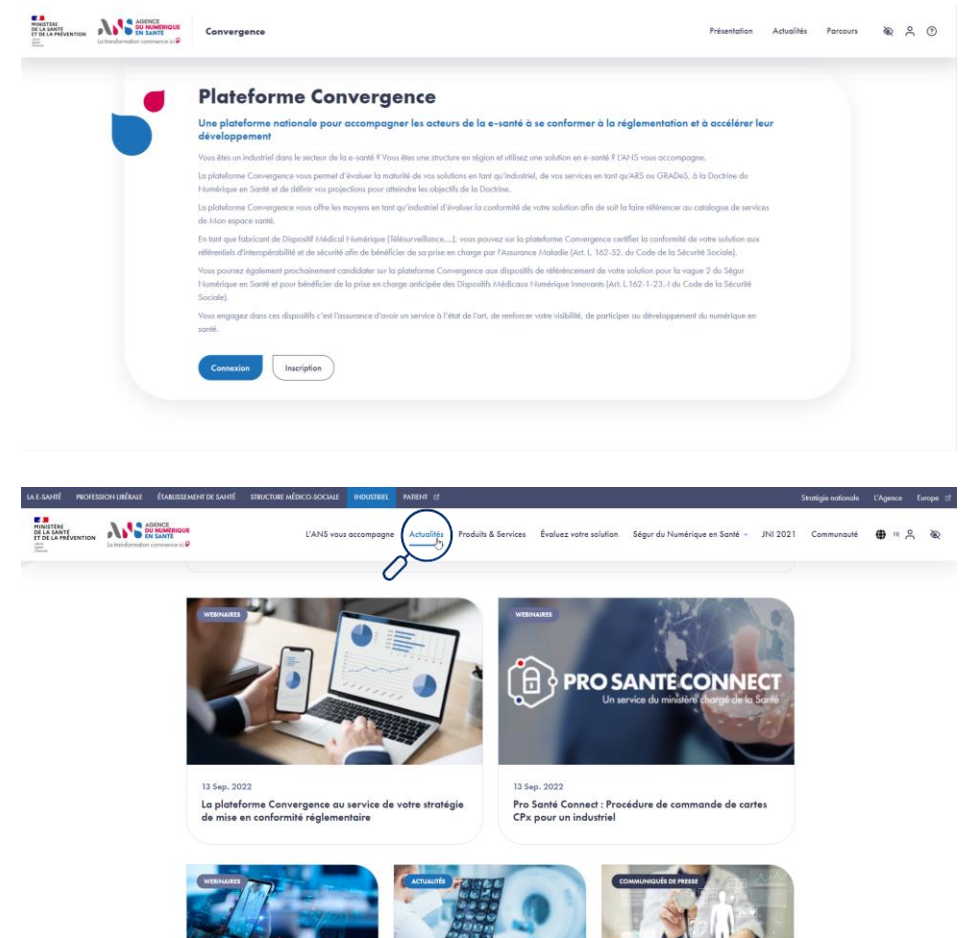
Deux niveaux d'accompagnement vous sont proposés :

1. L'aide à l'utilisation de la plateforme et à la complétion des questionnaires

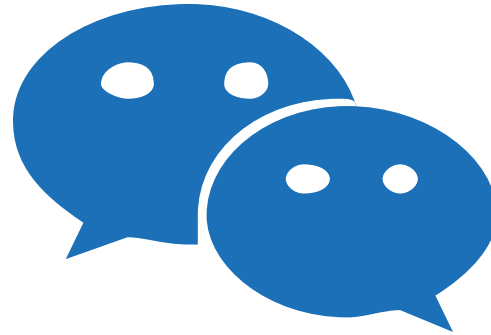
Une équipe réactive disponible à l'adresse support suivante : ans-support-convergence.esante.gouv.fr

2. Des sessions de questions/réponses

Organisation de sessions de questions/réponses à un rythme régulier



- Le catalogue de service



**Temps d'échange
Avez-vous des questions ?**

3. Focus sur l'Ecoscore des applications web et mobiles de santé

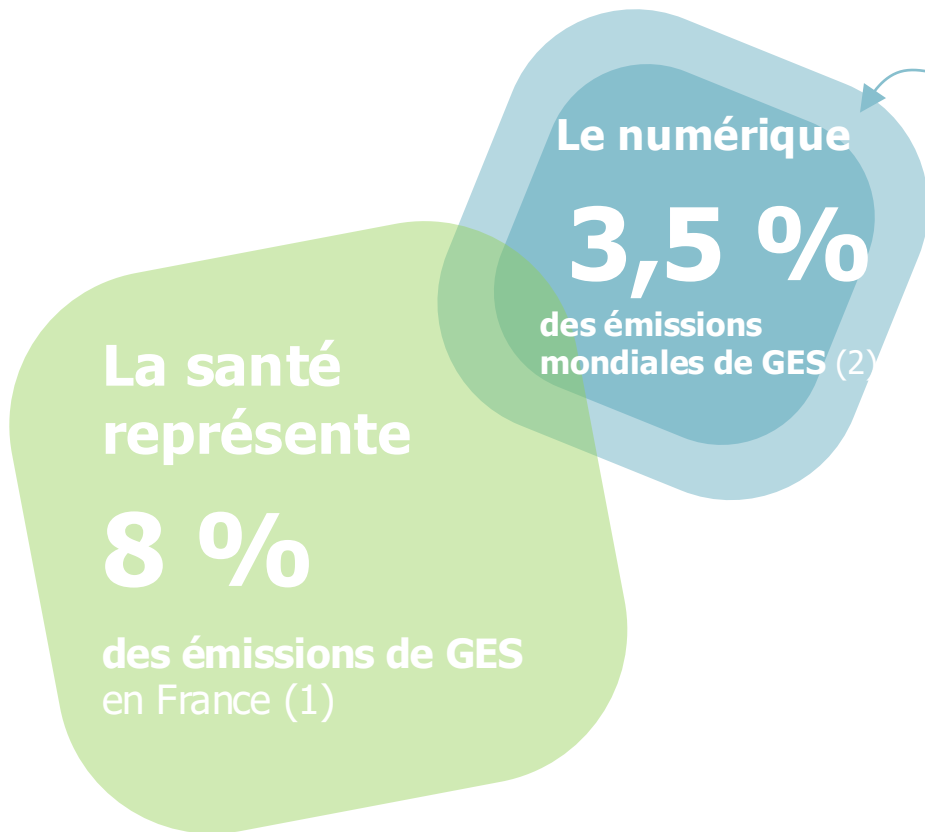


Sommaire

1. Pourquoi un écoscore des applications web et mobiles de santé ?
2. Les principes de l'écoscore
3. Calculer son écoscore en pratique **démo**
4. Ce que nous apprend l'écoscore pour réduire l'empreinte environnementale de l'application
5. En savoir plus / obtenir de l'aide

• L'écoscore des applis de santé

Selon le principe de non malfaisance, le numérique en santé n'échappe pas à l'impératif écologique



+ 60 % d'ici à 2040
soit 6,7 % de l'empreinte carbone nationale (3)

Parce qu'agir sur la prévention des maladies et sur la santé passe par la diminution de notre empreinte carbone et environnementale,

- la DNS est engagée dans la promotion d'un numérique en santé éco-responsable,
- un cadre éthique a été construit portant un volet de responsabilité environnementale,
- les référentiels éthiques ont vocation à être opposables.

(1) Le Shift Project, "Décarbonons la santé" <https://theshiftproject.org/wp-content/uploads/2021/11/211125-TSP-PTEF-Rapport-final-Sante.pdf>

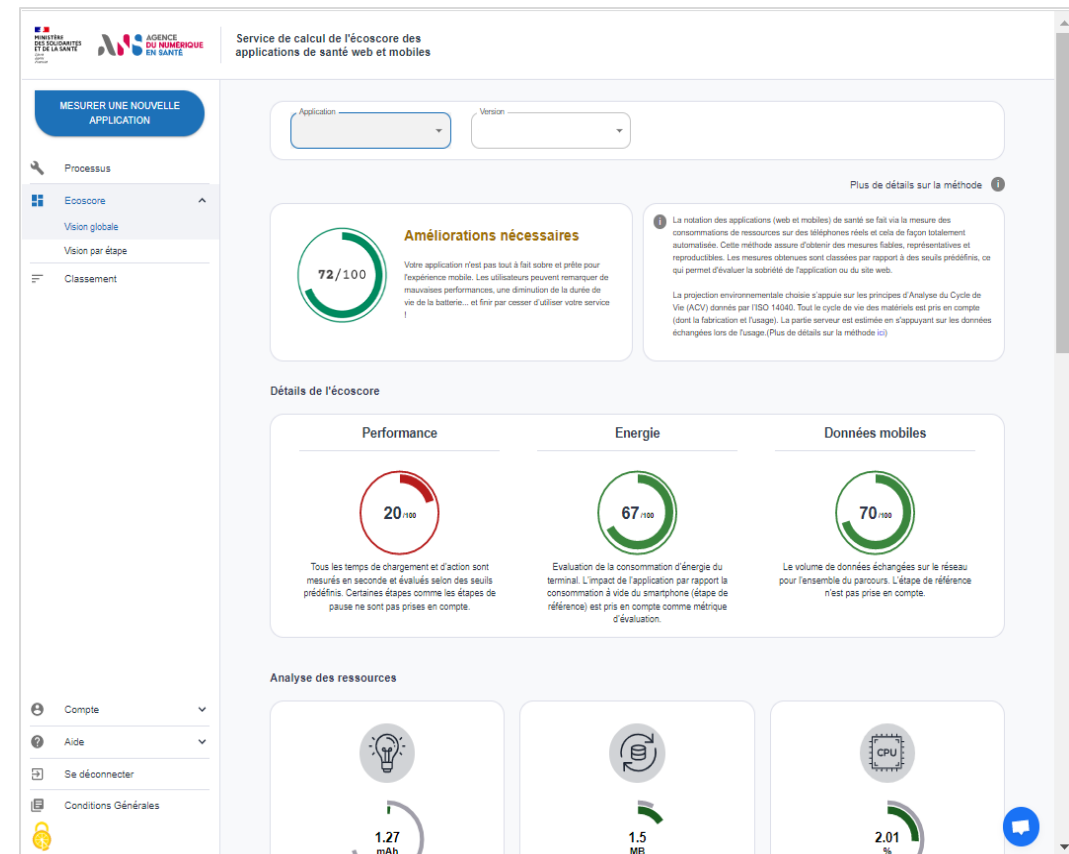
(2) Le Shift Project « IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU NUMÉRIQUE : TENDANCES À 5 ANS ET GOUVERNANCE DE LA 5G » <https://theshiftproject.org/article/impact-environnemental-du-numerique-5g-nouvelle-etude-du-shift/>

(3) ADEME / ARCEP

- L'écoscore des applis de santé

L'écoscore, un critère du référentiel éthique des applications de santé

- La démarche de réduction de l'impact environnemental s'inscrit dans les principes généraux des démarches qualité : mesure, identification d'actions d'amélioration, mise en œuvre et suivi.
- Un écoscore a été développé et mis gratuitement à la disposition des éditeurs d'applications de santé pour mesurer l'impact environnemental de leurs applications et identifier des pistes de réduction.
- L'écoscore est un critère du dossier de candidature au référencement dans MES.



Le service Ecoscore : les principes clés

Éléments de méthode

- ✓ Il s'appuie sur les principes d'Analyse du Cycle de Vie (ACV), compatible l'ISO 14040.
- ✓ Il prend en compte la fabrication et l'utilisation de tous les équipements impliqués dans la solution : du terminal aux serveurs en passant par les équipements réseau (hors fabrication).

Des résultats fiables et reproductibles

- ✓ Basés sur des **mesures** (consommation batterie, données transférées, temps de réponse), prises sur des terminaux physiques, en conditions réelles et maîtrisées.
- ✓ Mesures prises pendant l'utilisation de l'application selon **parcours caractéristique** et complet.

2 types d'indicateurs pour se situer et progresser

- ✓ **L'écoscore = indice de sobriété environnementale de l'appli**, normalisé et comparable
 - ✓ traduit les 3 facteurs d'impact intrinsèques à l'application sur lesquels l'éditeur peut agir (énergie, données, performance)
 - ✓ Permet d'identifier des étapes fonctionnelles les plus impactantes
- ✓ **Les indicateurs d'impacts environnementaux usuels** : eau, terre consommées et CO2 émis pour l'utilisation de l'application selon le parcours défini.

● L'écoscore des applis de santé

Calculer son écoscore en pratique

Qui est concerné ?

Tout éditeur d'application web ou mobile de santé qui candidate au référencement dans Mon Espace Santé.

Quel profil mobiliser ?

Un **profil technique** capable d'automatiser le parcours utilisateur dans la solution (développeur / automatisation des tests).

Combien de temps cela prend-t-il ?

Le calcul de l'écoscore peut prendre entre 2 semaines et 6 semaines. Nous conseillons donc d'anticiper.

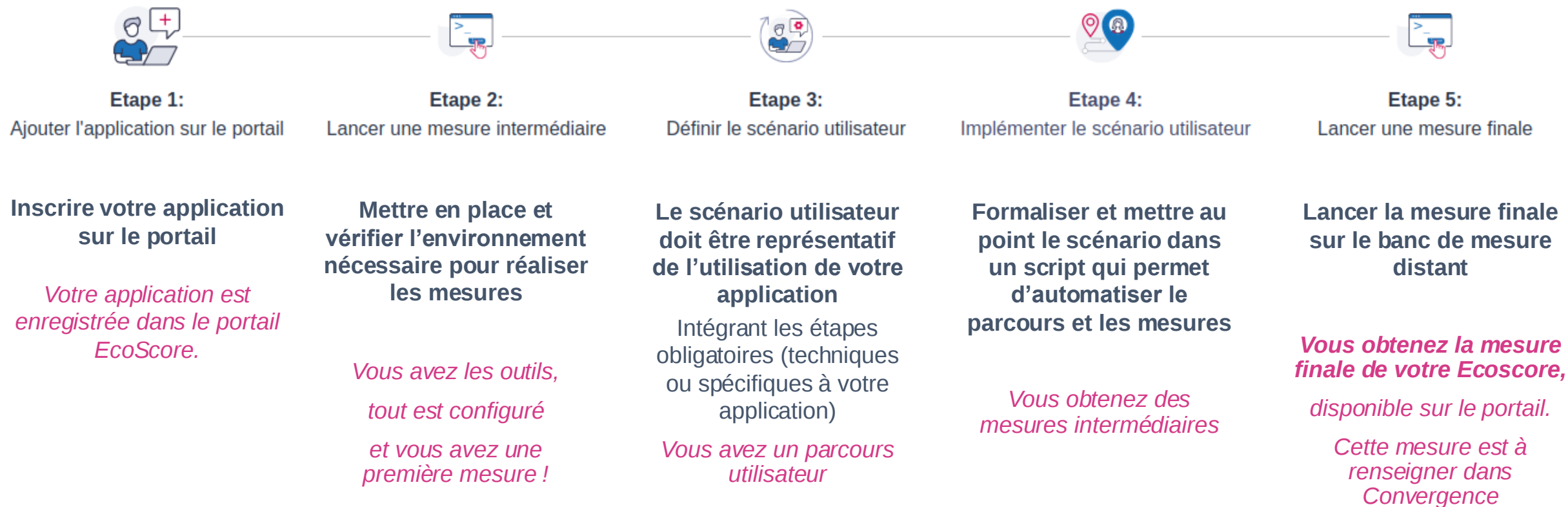
Un seuil est-il exigé pour que l'application soit référencée dans Mon espace Santé ?

Non, seule une mesure finale réalisée sur la base d'un scénario représentatif est exigée.

• L'écoscore des applis de santé

Processus de mesure en 5 étapes

L'écoscore s'appuie sur des mesures prises sur un terminal du banc de mesure, pendant le parcours/scénario d'un utilisateur dans l'application. Le parcours est joué automatiquement. Il doit être décrit dans un fichier selon le langage GDSDL



• L'écoscore des applis de santé

Ce que nous apprend l'écoscore

Les scores détaillés révèlent
**3 facteurs d'impact intrinsèques à
l'application** sur lesquels agir



L'énergie consommée traduit la pression du logiciel sur l'équipement, c'est à dire l'effet de l'utilisation de l'application sur le vieillissement du terminal et donc son renouvellement.



La performance traduit la façon dont l'application induit un usage plus ou moins sobre par l'utilisateur : une application lente conduira l'utilisateur à renouveler ses tentatives et à utiliser l'application plus longtemps.



Les données échangées traduisent l'impact de l'utilisation de l'application sur les équipements réseau et serveur.

Optimiser ces facteurs via des choix techniques, de code et d'ergonomie, permet de réduire mécaniquement l'empreinte globale de l'application (- de CO2 émis, - de terres et d'eau consommée).

• L'écoscore des applis de santé

Obtenir de l'aide

Aide en ligne : <https://ecoscore.esante.gouv.fr/help>

Processus de mesure

[Vidéo de présentation générale du service](#)

Guide de mesure interactif

<https://ecoscore.esante.gouv.fr/reports/synthese>

Méthodologie

<https://ecoscore.esante.gouv.fr/help/methodology>

Langage GDSL

[Vidéo de l'atelier GDSL](#)

Documentation GDSL :

[Troubleshooting and FAQ - Documentation - Confluence Greenspector](#)

FAQ

<https://ecoscore.esante.gouv.fr/help/faq>

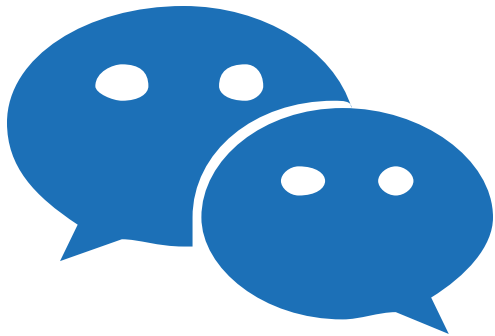
Support individuel

Par « chat » en bas à droite du service Ecoscore

Disponible 5 j / 7, pendant les heures ouvrées.



- L'écoscore des applis de santé



**Temps d'échange
Avez-vous des questions ?**



Merci de votre attention.

Vous retrouverez le replay de ce webinaire
sur le portail des industriels de l'ANS

<https://industriels.esante.gouv.fr/journees-nationales-des-industriels>

Vous pouvez donner votre avis sur les #JNI2022

[Lien url](#)





Organisées par l'Agence du Numérique en Santé et le GIE SESAM-Vitale

Merci de votre écoute et participation



esante.gouv.fr

Le portail pour accéder à l'ensemble des services et produits de l'Agence du Numérique en Santé et s'informer sur l'actualité de la e-santé.

tech.esante.gouv.fr

Le portail dédié aux Industriels.



@esante_gouv_fr



linkedin.com/company/agence-du-numerique-en-sante